





## UN PETIT MOT DE L'ASSECO :

Ça y est le nouveau bureau de l'ASSECO a été élu !! Au poste de trésorière on retrouve Marion Milon, qui sera assistée par notre précieux vice trésorier Maxence Lagalle. Charline Besson est devenue la nouvelle secrétaire et Marion Nicard est, quant à elle, notre vice secrétaire. Le vice président reste Sylvain Talineau et je suis la nouvelle présidente (Camille Deschamps). Nous allons donc, poursuivre nos projets tels que le tournoi de basketball, la soirée de fin d'année, les amphis-ciné,... N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos idées et de vos projets. Alors à

bientôt, vous pouvez venir dans notre bureau (salle A161) qui est ouvert tous les jours entre 13h15 et 14h environ.

## T'AS EU TON BAC DANS UN HAPPY MEAL ??! :

Depuis début février, le gouvernement anglais a annoncé la création d'un bac McDo. En effet, l'Empire Mcdonald's pourra désormais délivrer un bac en « gestion du travail en équipe », l'équivalent du « A level » en Angleterre. Les « étudiants » passeront par tous les postes d'un manager de Mcdonald's : Marketing, Ressources Humaines, Service à la clientèle... Ainsi, en passant l'examen final, ils obtiendront des crédits validés par le « Qualifications and Curriculum Authority », l'agence gouvernementale chargée des cursus scolaires. David Fairhurst, le Directeur des Ressources Humaines de McDonald's, affirme que cette « approche du recrutement et de la formation peut créer des opportunités de mobilité pour les employés ».

Mais, McDonald's n'est pas la seule entreprise à pouvoir décerner un diplôme reconnu par l'Etat, la compagnie aérienne low-cost Airline Flybe pourra délivrer des diplômes de steward et hôtesse et des diplômes d'ingénieur de vol. La société de chemin de fer privée Network Rail pourra attribuer des doctorats en ingénierie. Cette nouvelle avancée dans la privatisation de l'Education anglaise, après que certaines écoles soient déjà passées sous la coupe de Microsoft, de Toshiba, de clubs de foot ou

encore d'associations religieuses, est censée « mettre fin aux vieilles divisions entre les qualifications nationales et la formation en entreprise » selon Jon Denrham, ministre des Universités et de la Formation.

Le but premier de cette mesure est de réduire le chômage par une augmentation du nombre d'apprentis qualifiés. Comme l'a si bien dit Gordon Brown, premier ministre anglais, « en réalité, les cours vont être difficiles, mais une fois que vous avez la qualification en gestion, vous pouvez probablement aller n'importe où », il est évident qu'une fois qu'on sait manager un Mac'Do on sait manager une banque, ou un hôpital !! Certaines universités ont déjà affirmé qu'elles n'accepteraient pas les étudiants ayant eu un de ces diplômes.

On peut désormais s'interroger sur l'avenir de l'Education anglaise, les entreprises pouvaient déjà financer les écoles, maintenant, les entreprises remplacent presque complètement les écoles. Risquons-nous de voir le gouvernement français importer les réformes anglaises sur l'Education ? Le BAC SNCF ou SOCIETE GENERALE peut il voir le jour en France ?

*Camille Deschamps*

# La possible fin de la publicité dans le service public

Annonce surprise de la conférence de presse de rentrée du Président de la République, la suppression de la publicité à la télévision et radio publique a été très largement commentée. Toutefois, rares sont les observateurs qui se sont penchés sur les conséquences concrètes de cette mesure sur les programmes. Ces conséquences sont pourtant nombreuses :

La publicité devra être en effet remplacée par des programmes. Or, ces programmes ne seront pas gratuits et devront être financés. Cela signifie que même une stricte compensation de la perte de recettes telle qu'elle est prévue sera insuffisante pour permettre à France Télévisions de retrouver un équilibre. Par ailleurs, pour le téléspectateur, l'aspect « flot d'images continu » risque d'être quelque peu déroutant, et à moins de lui offrir des pauses à la manière de la BBC, la réadaptation risque d'être difficile.

Par ailleurs, il est suggéré de financer en partie France Télévisions avec une taxe sur les ressources publicitaires des chaînes privées. A priori bonne, cette idée a toutefois un effet pervers pouvant être expliqué à l'aide la théorie des jeux. L'idée est assez simple : si les ressources de France Télévisions dépendent des performances des groupes privés, leur intérêt est que les groupes privés fassent le plus d'audimat possible. Pour cela, le service public risque de diffuser des programmes de basse qualité du style Derrick à 20h50 (très bon somnifère par ailleurs). Comme la concurrence se réduit, les groupes privés risquent de rabaisser aussi la qualité des programmes pour faire des économies, entraînant ainsi une baisse générale de la qualité du PAF.

Ainsi, bien que semblant pouvoir améliorer la qualité des programmes, cette idée de suppression de la publicité, si elle est mal gérée et mal financée, risque au contraire de tirer l'audiovisuel français par le bas. Il serait bien sûr beaucoup plus efficace d'agir sur le levier de la redevance ou du moins de ne pas faire dépendre le public du privé, mais en ces temps de focalisation sur le pouvoir d'achat, il s'agit d'une solution politiquement intenable. Dommage.

*Maxence Lagalle*

## **Hé dis... pourquoi tu as repeint ma façade ?**

*Quelle surprise de voir les étudiants de lettres et langues venir repeindre la façade de la fac d'éco ; sans aucune explication.... J'ai donc décidé d'aller voir quelques jours plus tard, à l'occasion d'une AG ; deux personnes qui ont participé à l'opération pour en savoir un peu plus....*

*Dans quel but avez-vous repeint la façade ?*

C'était avant tout dans une logique d'ouverture, pour que le mouvement ne se limite pas aux étudiants de lettres, d'histoire, de sciences sociales etc. On voulait montrer qu'on pouvait s'ouvrir même aux étudiants qui ont voté contre le blocus. Et puis on voulait faire quelque chose d'utile ; montrer que les bloqueurs ne sont pas des casseurs....

*Et pourquoi un code barre ?*

Ce n'est pas une référence aux sciences éco ; c'est pour montrer que la fac est à vendre....

*La couleur ; c'est vous qui l'avez choisie ?*

Non ; normalement, ça devait être gris. Mais le président du patrimoine de Poitiers nous a donné cette peinture, en nous disant qu'avec le temps ; elle deviendrait grise.... Donc cette couleur lilas est une erreur.

*Qui a financé les travaux ?*

C'est uniquement la mobilisation étudiante. En tout, on en a eu pour 130 € ; uniquement collectés lors des manifestations ; des AGs ; etc.

*Et la mobilisation, elle en est où ?*

Elle ne vient que de commencer ; on va faire une pause pour les partiels ; mais elle reprendra juste après ; on en est qu'au début !

*J'espère que comme moi ; vous comprendrez pourquoi on a aujourd'hui une façade toute repeinte (entre nous ; c'est quand même mieux qu'avant, non ?)*

*Swann Ferrand*

# Le Krach boursier de janvier 2008

Traditionnellement, les crises financières suivent toutes un cycle assez semblable. De manière générale, ce cycle des crises commence par une innovation importante introduite dans un secteur déterminé de l'économie. Cette innovation entraîne l'anticipation de demande et profits nouveaux, donc les crédits accordés connaissent une hausse remarquable. On assiste donc à l'explosion du prix des actifs, qui, par le mimétisme des agents va fragiliser la croissance jusqu'à provoquer un krach. Normalement après le krach l'intervention publique est rendue nécessaire pour que les individus reprennent confiance face au système.

Ce cycle des crises est ce que nous connaissons depuis janvier de cette année. Le 21 janvier 2008, le « lundi noir », le monde entier a subi un krach boursier qui a fait diminuer de manière considérable le cours de la Bourse de Paris, le CAC 40.

A l'origine de cette nouvelle crise, une crise des crédits, et plus spécifiquement, des crédits titrisés. Titrifier un emprunt c'est le transformer en un titre de dette que tout investisseur (banques, fonds de pension, assurances, ...) peut acheter ou vendre. Une technique destinée à réduire la vulnérabilité du système financier mais qui finalement se révèle comme une source de fragilité. On a donc des crédits risqués et qui sont placés dans des produits financiers opaques. On constate à l'intérieur de ces produits le pooling, qui consiste à réunir une masse de créances pour garantir une émission de titres. Ensuite, on procède au découpage en tranches. Tous les titres émis en contrepartie d'un pool de créances sont répartis en catégories plus ou moins risquées.

Ce « lundi noir » la chute des marchés financiers mondiaux a été spectaculaire. En effet, la Bourse de Paris a perdu près de 5% de sa valeur, tandis que le MSCI des pays émergents perd 14,11% depuis le 1<sup>er</sup> janvier et le DF Euro Stoxx 600 le 15,25%.

Après le krach, la Bourse de Paris rebondit de 2,07 % et la Réserve Fédérale des Etats Unis décide de diminuer de trois quarts de point le taux des fonds fédéraux, qui s'établit à 3,5%.

*Rosina Gammarano & Charline Besson*

## Qui était Ricardo ?

Né le 18 avril 1772 à Londres, Angleterre, David Ricardo est le troisième des dix-sept enfants d'une famille bourgeoise de financiers juifs, qui émigrèrent des Pays-Bas vers l'Angleterre juste avant sa naissance. À l'âge de quatorze ans, David Ricardo rejoint son père à la Bourse de Londres, où il commence à apprendre le fonctionnement de la finance.

Ricardo rejette le judaïsme orthodoxe de sa famille et s'enfuit à l'âge de 21 ans avec une quaker, Priscilla Anne Wilkinson, qu'il vient d'épouser. Son père, en représailles, ne lui parlera plus jamais. À cette époque, Ricardo devient également un utilitariste. David Ricardo fait carrière dans la finance pour suivre les traces de son père. Après avoir fait fortune à la Bourse, il vit de ses rentes et se consacre, à partir de 1799, à l'étude de la théorie économique. C'est alors qu'il découvre Adam Smith. Mais il y critique l'optimisme d'Adam Smith puisque le mécanisme libre des prix n'entraîne pas automatiquement, et sans correction, l'équilibre entre l'offre et la demande. Il est d'ailleurs le chef de file de l'école classique anglaise dite pessimiste.

*Marion Nicard*

### L'ASSECO et les élections universitaires

Pensez aux élections universitaires le 20 mars ! Vous êtes tous à même de voter pour vos élus étudiants, choisissez ceux qui vous représenteront. Arrêtez de dire que vous êtes mal représentés, venez voter ou présentez vous ; dépôt des listes avant le 10 mars. Choisissez des étudiants motivés. **L'ASSECO soutient la liste de l'AFEP**, une liste indépendante. **ELECTIONS C.A , C.E.V.U et C.S LE 20 MARS**

*Le bureau de l'ASSECO*

# La loi qui fait un tabac

L'entrée en vigueur de la loi sur le tabac dans les lieux publics signifie que désormais on ne pourra plus "en griller une" dans les 200.000 cafés, restaurants, discothèques et hôtels de France ainsi que dans les casinos.

Dans le prolongement de la loi Veil (loi du 9 juillet 1976) et de la loi Évin (loi du 10 janvier 1991), le décret Bertrand (de Xavier Bertrand) a instauré l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics depuis 1er janvier 2008 en France. Mais, un délai de tolérance de 24 heures, réveillons obligent, a quand même offert aux fumeurs un ultime répit. L'entrée en vigueur de la loi sur le tabac dans les lieux publics signifie que désormais personne ne pourra fumer dans les 200.000 cafés, restaurants, discothèques et hôtels de France ainsi que dans les casinos.

Eh oui, les amendes dissuasives font passer l'envie de la cigarette puisqu'un fumeur en infraction encourt une contravention de 68 euros. Cafetiers et restaurateurs risquent 135 euros d'amende en cas de défaut d'affichage de la réglementation ou mise en place d'un emplacement fumeur non conforme ou encore 750 euros s'ils favorisent l'infraction.

Alors, bonne mesure ou mauvaise mesure ?

Quelque 76% des Français sont favorables à "l'interdiction totale de fumer dans les lieux publics", selon les résultats d'un sondage\* BVA communiqués lundi par le ministère de

la Santé. Selon ce sondage, 47,2% des personnes interrogées se disent "tout à fait favorables" à l'interdiction et 28,9% "plutôt favorables", soit un total de 76,1% d'opinions positives. En revanche, 23,7% des personnes interrogées se disent défavorables à l'interdiction, dont 13,8% "pas du tout favorables" et 9,9% "plutôt pas favorables".

Cette mesure vise surtout à limiter le tabagisme passif qui, selon les chiffres officiels, provoque le décès de 6.000 personnes par an en France. En outre, on recense 66.000 morts imputables au tabac chaque année, selon Xavier Bertrand. En tout cas, une bonne nouvelle pour les non fumeurs qui pourront désormais fréquenter les bars, casinos (...) sans l'ombre d'une fumée de cigarette.

Une enquête révèle que la fréquentation de bars-tabac ne diminue pas de façon dramatique.

Les buralistes crient au scandale, en effet, (comme on peut s'en douter) ils observent une baisse dans leur chiffre d'affaires. L'interdiction de fumer concernera aussi les narguiliés. Un millier de personnes en France en ont fait leur fonds de commerce et se voient menacées de fermeture. Certains fumeurs dénoncent par ailleurs une mesure trop radicale.

*\*Enquête réalisée les 3 et 4 novembre 2007 par téléphone auprès d'un échantillon de 1008 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.*

# Jeux....

## Enigmes

Pourquoi "4" est le chiffre commun aux 6 chiffres suivants ?

< 7, 5, 2, 0, 9, 8 >

J'ai des billes, toutes sont rouges sauf deux, toutes sont vertes sauf deux, et toutes sont bleues sauf deux.  
Combien de billes rouges, bleues, et vertes, je possède ?

Je suis dans un palais mais je ne suis pas un roi,  
je suis toujours mouillé mais je ne suis pas dans l'eau. Qui suis-je ?

## Sudoku

	6	1	8		3	9		
2	4							6
7						1		5
			4			2		
	7			3			1	
		2			6			
8	9							4
3							5	1
		4	2		7	3	8	

			8				1	9
				6		7		
	8			4	1		6	
1	6				3			4
2				1				5
7			5				9	6
	1		4	8			3	
		2		7				
4	7				9			

## Quizz

**Le plus long mandat d'un Président de la République fut celui de :**

A : Valéry Giscard D'Estaing – B : Jacques Chirac – C : François Mitterrand

**La première et unique femme première ministre française fut :**

A : Edith Cresson – B : Elisabeth Guigou – C : Martine Aubry

**Le gouvernement de François Fillon est pratiquement en parité hommes / femmes, mais qu'en est-il exactement ?**

A : 9 femmes 6 hommes – B : 8 hommes 7 femmes – C : 8 femmes 7 hommes

**Qui est l'actuel Président du Sénat ?**

A : Bernard Accoyer – B : Christian Poncelet – C : Patrick Ollier

**Une loi passée en utilisant l'article 49 alinéas 3 de la Constitution. . .**

A : Ne peut être annulée en aucun cas – B : Peut être annulée si motion de censure votée  
C : Peut être annulée par le Président de la République